

**Bilan simplifié du Syndicat Chronopost 2023**

*Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales*

<b>Bilan simplifié avant répartition</b>							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépreciation	net	net			
<b>Actif immobilisé(1)</b>	0	0	0	0	Fonds syndicaux	26555	26555
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	13005	11794
actif financier	0	0	0	0	Résultat	7826	1211
					<b>Total(1)</b>	<b>47386</b>	<b>39560</b>
<b>Actif circulant(2)</b>	0	0	0	0	<b>Provisions(2)</b>	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	<b>Fonds dédiés(3)</b>	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
<b>Disponibilités(3)</b>	<b>47386</b>		<b>47386</b>	39560	Dettes diverses	0	0
					<b>Total(4)</b>	0	0
<b>Comptes de régularisation(4)</b>	0			0	<b>Comptes de régularisation(5)</b>	0	0
<b>total(1+2+3+4)</b>	<b>47386</b>	0	<b>47386</b>	39560	<b>total(1+2+3+4+5)</b>	<b>47386</b>	39560

*Compte de résultat simplifié des organisations syndicales*

<b>Compte de résultat simplifié</b>					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
<b>Charges d'exploitation(1)</b>	3282	6377	<b>Produits d'exploitation(1)</b>	11108	7588
achats	0	0	Cotisations	9208	5555
autres charges externes	0	0	Subventions	1900	1900
autres services extérieurs	2172	4187	Autres produits	0	133
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	1110	2190			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
<b>Charges financières(2)</b>	0	0	<b>Produits financiers(2)</b>	0	0
<b>Charges exceptionnelles(3)</b>	0	0	<b>Produits exceptionnels(3)</b>	0	0
<b>Engagements à réaliser sur</b>		0	<b>Contribution de financement</b>	0	0
<b>total(1+2+3+4)</b>	3282	6377	<b>total(1+2+3+4)</b>	11108	7588
Solde créditeur:Excedent	7826		Solde débiteur:Déficit	0	

## ANNEXE DES COMPTES

### FO COM Syndical de Chronopost Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 décembre 2023** dont le total est de **47386** euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un **excédent** de **7826** euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre **2023**.

#### 1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

#### Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

#### 2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

##### Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

##### Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

**Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :**

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

## **Disponibilités**

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

## **3 : FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **Un exemple de dépense importante**

1- Le Syndicat a tenu une assemblée générale en septembre 2023.

Le coût des frais associés à cette AG s'est élevé à un montant net de **932,20 €**

## **4 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE**

Néant.

## **5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE**

Ressources à retenir pour la détermination de seuils.

- Voir document annexe

## **6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT**

Néant.

## **7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉS DES ORGANISATIONS SYNDICALES**

Néant.

## **8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE**

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
  - 1 agent de maîtrise / secrétaire
  - 1 agent de maîtrise / trésorier

## BILAN DES RESSOURCES DE LA SECTION 7547 POUR L'ANNEE 2023

<b>RESSOURCES DE L'ANNEE 2023</b>	
Cotisations reçues	9 208 €
Reversements de cotisations	1 110 €
Subventions reçues	1 900 €
Autres produits d'exploitation perçus	0 €
Produits financiers perçus	0 €
<b>Total des ressources</b>	<b>9 998 €</b>